Informations de base	
2006/2016(DCE) DCE - Déclaration écrite (historique)	Procédure terminée
Déclaration sur la préoccupation croissante de la communauté internationale concernant l'exploitation de la bile d'ours en Chine **Subject** 3.10.04.02 Protection des animaux	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
17/01/2006	Décision du Parlement	T6-0008/2006	Résumé
17/01/2006	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2006/2016(DCE)
Type de procédure	DCE - Déclaration écrite (historique)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136_
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Déclaration écrite		T6-0008/2006	17/01/2006	Résumé

Déclaration sur la préoccupation croissante de la communauté internationale concernant l'exploitation de la bile d'ours en Chine

2006/2016(DCE) - 17/01/2006 - Déclaration écrite

Le Parlement européen a adopté une déclaration sur la préoccupation croissante de la communauté internationale concernant l'exploitation de la bile d'ours en Chine.

Sachant que 7.002 ours du Tibet (ours à collier) sont actuellement élevés pour leur bile en Chine et que cette espèce est en danger et relevant par ailleurs le fait que de nouvelles méthodes dites "humaines" sont utilisées pour extraire la bile et causent d'horribles souffrances aux ours dans les fermes d'élevage chinoises, le Parlement appelle la Chine à **interdire immédiatement** et à travers tout le pays, **l'élevage d'ours** dans les fermes et à fixer une date limite pour la cessation de cette activité. Il demande à la Chine de prendre en considération cette grave préoccupation à l'approche des Jeux olympiques de 2008 à Pékin.

Parallèlement, le Parlement salue l'action du gouvernement chinois, qui, depuis 2000 a fermé plus de 40 fermes d'élevage d'ours et confié 188 ours aux soins de la Fondation des animaux d'Asie (AAF).

Il demande à la Chine en concertation avec la Fondation, d'accélérer la fermeture de toutes les fermes d'élevage d'ours grâce à des programmes *ad hoc*.

Le Parlement demande également une coopération avec l'AAF pour l'élaboration de programmes d'éducation de grande envergure visant à dissuader les consommateurs d'utiliser de la bile d'ours.